



Bio-Inox annonce sa cotation sur Euronext Acces le 20 décembre 2024

Lamonzie-Saint-Martin, le 18 décembre 2024

Bio-Inox (ISIN : FR001400UBS7- Mnémonique : MLNOX), fabricant de cuves de stockage et de procédés à forte valeur ajoutée pour les industriels de l'agroalimentaire, de la pharmacie, de la chimie et du vinicole, annonce la cotation de ses titres sur le compartiment Euronext Access™ à Paris à compter du 20 décembre 2024 à 09h00.

Cette admission à la cotation, constitue un nouveau jalon dans la trajectoire de performance de la société Bergeracoise, acteur majeur dans la conception et la production de cuves en acier inoxydable depuis la fin des années 90. L'opération a pour objectif de permettre à Bio-Inox de gagner en notoriété et de renforcer sa présence sur son marché.

Initialement spécialisée dans la petite chaudronnerie industrielle, Bio-Inox s'est rapidement orientée vers la fabrication de cuves vinicoles en acier puis de cuves de procédés et de stockage pour l'agroalimentaire. Désormais, la Société adresse ses produits sur-mesure à différents secteurs tel que la pharmacie, la chimie fine, les biotechnologies... Tout en répondant aux besoins spécifiques de ses clients. La roadmap de Bio-Inox comprend le développement de ses activités auprès de ses clients historiques, la conquête de nouveaux secteurs et la montée en gamme de sa proposition de valeur.

Au 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires de Bio-Inox s'établissait à 8 056 K€ (+0,9% vs 2022) dont 67% générés par des clients issus de l'industrie (vs 53% en 2022), 25% du vinicole (vs 35% en 2022), 4% de la biopharmacie (vs 10% en 2022) et 3% autres. L'EBE 2023 est ressorti à 687 k€ révélant une marge d'EBE en hausse de 2,9 pts à 8,5%. Sur le premier semestre 2024, le chiffre d'affaires est ressorti à 2 695 k€ et l'EBE à 190 k€ intégrant des décalages de commandes sur le S2 2024. A fin juin 2024, le bilan demeure solide avec des capitaux propres de 2 505 k€ et une trésorerie nette des dettes financières de 793 k€.

L'objectif de Bio-Inox est clair : poursuivre sa croissance et gagner en notoriété.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Patrick Houtrique, PDG de Bio-Inox : « A l'occasion de son trentième anniversaire qui aura lieu en 2025, Bio-Inox s'inscrit dans une nouvelle histoire à travers la cotation de ses titres. Cette cotation devrait soutenir le développement, les efforts de recrutement et la notoriété de la société »

Les atouts de Bio-Inox

- Une expertise et un savoir-faire dans la conception et la fabrication des cuves en inox de haute qualité,
- Une traçabilité du produit depuis l'approvisionnement de la matière première locale jusqu'à la livraison,
- Une offre élargie à divers secteurs économiques : agroalimentaire, vinicole, pharmaceutique, chimie fine, biotechnologies,
- Un modèle d'affaires robuste depuis plusieurs années.

Modalités de l'opération

La cotation des titres de Bio-Inox sur le compartiment Euronext Access™ à Paris débutera le vendredi 20 décembre 2024 par voie d'admission technique.

Marché de cotation	Euronext Access™
ISIN	FR001400UBS7
Mnémonique	MLNOX
Procédure d'inscription	Admission technique
Eligibilité PEA	Oui
Eligibilité PEA PME	Oui
Mode de cotation	Double fixing (11h30 et 16h30)
Nombre d'actions composant le capital	632 174
Valorisation retenue à l'inscription	6 000 K€
Prix par action retenu à l'inscription	9,49 €

Bio-Inox est accompagnée par In Extenso Finance qui intervient en qualité de Listing Sponsor.

Les actionnaires de la société ont été accompagnés par Fabio Macri en tant que conseil juridique.

Bio-Inox a été accompagnée par Lamy-Lexel en tant que conseil juridique.

Eligibilité PEA-PME

Bio-Inox confirme son éligibilité au dispositif PEA-PME, conformément au Décret n° 2014-283 du 4 mars 2014 pris pour l'application de l'article 70 de la loi n°2013-1278 du 29 décembre 2013 de finances pour 2014, fixant les critères d'éligibilité des entreprises au PEA-PME. En conséquence, les actions Bio-Inox peuvent être intégrées au sein des comptes PEA-PME, qui pour rappel bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le Plan d'Epargne en Actions (PEA) traditionnel. Sont éligibles, soit les sociétés de moins de 5 000 salariés dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 1,5 milliard d'euros ou dont

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



le total de bilan est inférieur à 2 milliards d'euros soit les sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé ou sur un système multilatéral de négociation et dont la capitalisation boursière est inférieure à 2 milliards d'euros.

Mise à disposition de documents

L'opération d'inscription sur le marché Euronext Access™, par voie d'admission technique, ne nécessite pas de visa de l'Autorité des Marchés Financiers conformément aux dispositions des règles du marché Euronext Access™ publiées le 27 novembre 2023. Le Document d'Information est disponible sans frais au siège de la société Bio-Inox. Il peut être téléchargé sur investisseurs.bio-inox.fr/ Il est rappelé que les sociétés admises sur Euronext Access™ ne sont pas soumises aux mêmes règles que les sociétés du marché réglementé. Elles sont au contraire soumises à un corps de règles moins étendu adapté aux petites entreprises de croissance. Le risque lié à un investissement sur Euronext Access™ peut en conséquence être plus élevé que d'investir dans une société du marché réglementé.

Prochain rendez-vous : Résultats annuels 2024, mardi 29 avril 2025.

À propos de Bio-Inox

Bio-Inox est un acteur français de référence dans la conception et la fabrication de cuves en inox. La société se distingue par son savoir-faire et par la variété de son offre à travers une gamme de produits sur-mesure répondant aux exigences de l'industrie. Avec une présence majoritairement française (94 % du CA 2023), Bio-Inox commercialise ses produits et ses services (maintenance, SAV) pour répondre à la demande de secteurs variés tels que l'agroalimentaire, la cosmétique, la pharmacie, la chimie, etc.

Aujourd'hui, les produits de Bio-Inox sont utilisés et reconnus par de grands groupes industriels avec lesquels la société collabore depuis de nombreuses années.

Plus d'informations sur investisseurs.bio-inox.fr

Contacts

Bio-Inox
CEO
Patrick Houtrique
patrick.houtrique@bio-inox.com

In Extenso Finance
Listing Sponsor
Cécile ABOULIAN
cecile.aboulian@inextenso-finance.fr

In Extenso
FINANCE

Listing Sponsor
Cécile Aboulian

Conseil Société

Emmanuele Mastagni

BonelliErede

Conseil juridique
actionnaire majoritaire
Fabio Macri

LAMY LEXEL
avocats d'entreprises

Conseil juridique Société
Frédéric Dupont &
Typhanie Le Gall